

# Recherche *ciblée*

*Des recherches pertinentes pour mieux servir les familles des militaires*  
Numéro 6 – Septembre 2017

## Les familles des militaires : Des besoins de la communauté des FAC

Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) ont la responsabilité de fournir les programmes, services et activités sélectionnés liés au bien-être et au moral. Afin de répondre aux besoins des membres des Forces armées canadiennes (FAC) et de leur famille et d'aider les commandants des bases et escadres à déterminer les besoins uniques de leur communauté, les Services aux familles des militaires (SFM) ont uni leurs efforts avec les Programmes de soutien du personnel (PSP) pour concevoir et mettre en œuvre un nouvel outil complet d'évaluation des besoins de la communauté (EBC) fondé sur l'outil de sondage validé conçu par le RAND National Defense Research Institute.

En 2016, les SBMFC ont reçu l'approbation du Comité d'examen de la recherche en sciences sociales (CERSS) du ministère de la Défense nationale (MDN) et la mise en œuvre à pleine échelle de l'évaluation universelle des besoins de la communauté a été menée en ligne au septembre 2016. Le sondage a été annoncé par le biais des PSP, des CRFM, des SBMFC et des commandants des bases/escadres/unités. Parmi eux se trouvaient des membres de la Force régulière, des réservistes, des conjoints de militaires, des vétérans, des parents de militaires actifs célibataires et des employés civils du MDN et du Personnel des fonds non publics. En tout, plus de 11 000 sondages ont été consultés au cours de la période d'utilisation. De ce nombre, 3 607 ont été supprimés, car les sujets avaient soit moins de 18 ans, plus de 18 ans mais n'acceptaient pas de remplir le sondage, ou n'avaient pas achevé le sondage. Il y avait donc 8 049 sondages remplis aux fins d'analyse et de rédaction du rapport.

### Objectifs de recherche

Les questions de recherche ont mis l'accent sur sept principales composantes :

1. Contexte (p. ex., l'emplacement, le profil démographique des militaires et de leur famille – comme de l'information au sujet des enfants et des déploiements).
2. Quels problèmes les sujets ont-ils rencontrés? La démarche relate les expériences dans neuf différents domaines que les familles de militaires autodéfinissent comme se rapprochant d'un problème. Chez les sujets ayant des problèmes dans plusieurs domaines, cette approche inclut des questions pour établir la priorité des problèmes les plus importants. Voici les neuf différents domaines :
  - i. Conflits entre le travail et la vie personnelle (p. ex., trouver des loisirs à proximité/abordable, passer du temps en famille, gérer le stress, poursuivre des études);
  - ii. Difficultés dans l'administration du domicile (p. ex., trouver un logement convenable, problèmes liés aux tâches ménagères et à l'entretien du terrain);
  - iii. Problèmes financiers (p. ex., difficultés à payer des factures ou à trouver un emploi convenable);
  - iv. Problèmes d'ordre juridique (p. ex., problèmes liés à la garde d'enfants ou à la famille, demande de divorce);
  - v. Problèmes liés au système de soins de santé (p. ex., accessibilité des soins de santé ou des soins spécialisés en santé mentale, gérer les besoins en santé des membres de la famille);
  - vi. Problèmes conjugaux (p. ex., disputes, changement dans les rôles/responsabilités familiales, éloignement);
  - vii. Problèmes liés au bien-être des enfants (p. ex., problèmes liés au milieu scolaire, problèmes émotifs ou comportementaux);
  - viii. Problèmes liés à votre bien-être personnel (p. ex., stress, solitude, changements d'humeur, maladie ou blessure physique, toxicomanie);
  - ix. Problèmes liés au bien-être de votre conjoint(e)/partenaire (p. ex., stress, solitude, changements d'humeur, maladie ou blessure physique, toxicomanie).
3. Quels types d'aide les sujets ont-ils utilisé pour résoudre leurs problèmes les plus importants (p. ex., obtenir de l'information, des conseils ou du counselling)? Quels besoins liés à ces problèmes étaient, selon eux, les plus importants?
4. Avec quelles ressources les familles ont-elles communiqué pour combler les besoins les plus importants?
5. Quels facteurs ont facilité l'accès aux ressources, ou l'ont rendu plus difficile? Quels obstacles ou rapprochements ont été perçus ou utilisés par les sujets?
6. Les ressources utilisées par les sujets les ont-elles réellement aidés à combler leurs besoins?
7. Quel est le lien entre les besoins comblés et les résultats?

**Plus de 8 000 membres de la communauté des FAC ont complété l'enquête d'EBC 2016**

---

## Démographiques

---

Le sujet typique était un homme (61 %) membre de la Force régulière (60 %) entre 25 et 54 ans. Pour la grande majorité des sujets (81 %), l'anglais était la langue maternelle. Les sujets étaient principalement de l'Armée canadienne (46 %) ou de l'Aviation royale canadienne (37 %). Environ 14% des répondants étaient des conjoints.

Un sujet sur dix (10 %) possédait des responsabilités de personne soignante auprès d'un membre de la famille âgé ou handicapé; six sujets sur dix avaient des personnes à charge qui dépendaient d'eux ou de leur conjoint(e) pour plus de la moitié de leur soutien financier.

Dans l'ensemble, 14 % des sujets revenaient d'un déploiement au cours de la dernière année, et plus de quatre sujets sur dix avaient été déployés au cours des trois dernières années, avec un déploiement d'une durée d'environ quatre mois, en moyenne. Environ 27 % des sujets avaient participé à une séance liée au déploiement par le biais des FAC, et environ 13 % par le biais d'un CRFM.



---

## Principal besoins

---

Lorsque nous avons demandé le principal problème rencontré au cours de la dernière année, environ 24 % des sujets ont indiqué ne pas avoir fait face à un problème important au cours de la dernière année. Le domaine le plus commun était, de loin, la *conciliation travail et vie personnelle* (25 %), suivi par des *problèmes liés à votre bien-être personnel* (10 %) et des *problèmes financiers* (10 %).

---

## Conflits entre le travail et la vie personnelle

---

Les conflits les plus communs entre le travail et la vie personnelle identifiés par les répondants (n = 6 535) étaient :

- *fatigue mentale* (50 %)
- *trouver du temps pour faire de l'exercice physique et des activités* (47 %)
- *possibilité de poursuivre des études* (37 %)
- *maintenir une alimentation saine* (37 %)
- *passer du temps en famille* (35 %)
- *gérer le stress* (34 %)

---

## Problèmes liés à votre bien-être personnel

---

Parmi les répondants qui ont identifié lutter contre le bien-être personnel (n = 6 486), plus de la moitié des sujets ont identifié *se sentir stressé, dépassé ou fatigué* (56 %). Plusieurs sujets avaient également des *troubles du sommeil* (37 %) et des *changements d'humeur* (33 %).

**Environ 25% des sujets ont indiqué ne pas avoir fait face à un problème important**

---

## Problèmes financiers

---

Bien qu'environ seulement 43 % des sujets aient déclaré avoir rencontré des problèmes financiers (n = 6 367), trois domaines liés aux finances ont été principalement sélectionnés :

- *difficultés à trouver un emploi convenable pour un(e) conjoint(e) ou partenaire civil(e)* (22 %)
- *ne pas avoir les moyens pour des activités en dehors des heures de travail* (20 %)
- *difficultés à rembourser des dettes ou à payer des factures* (18 %)

---

## Problèmes conjugaux

---

Plusieurs sujets (n = 5 468) ont identifié des problèmes conjugaux, dont les enjeux les plus communs étaient *difficultés à exprimer et à communiquer mes sentiments* (26 %), *disputes* (23 %), *impression de s'éloigner l'un de l'autre, de prendre des chemins différents* (19 %), et *peu ou aucune affection physique* (18 %).

---

## Autre problèmes

---

Les autres problèmes les plus importants rencontrés par un nombre plus faible de répondants comprenaient :

- *Problèmes liés au bien-être de votre conjoint(e) ou partenaire* (7%)
- *Problèmes liés au bien-être des enfants* (6%)
- *Problèmes liés au système de soins de santé* (6%)
- *Difficultés dans l'administration du domicile* (3%)
- *Problèmes d'ordre juridique* (1%)



---

## Accès aux services de soutien

---

En identifiant l'aide requise chez les militaires et leur conjoint(e) pour résoudre les problèmes, l'aide correspondait souvent avec le problème. Par exemple, pour les conflits entre le travail et la vie personnelle, l'aide la plus régulièrement requise était des activités (p. ex., mise en forme, loisirs, anti-stress), alors que pour les problèmes personnels (c.-à-d., conjugaux ou bien-être des enfants), l'aide requise était une orientation professionnelle ou un soutien émotif.

Lorsque nous avons demandé aux militaires ou à leur conjoint(e) quels services de soutien ou quelles ressources ont été utilisés pour résoudre leurs problèmes, dans la majorité des cas aucun service de soutien ni ressource n'avaient été utilisés. Même dans le cas contraire, ils avaient tendance à utiliser des ressources non militaires, comme des réseaux personnels, un médecin ou conseiller privé, ou des ressources en ligne. Lorsqu'ils ont utilisé des ressources militaires, il s'agissait habituellement d'un CRFM ou d'un médecin ou conseiller militaire. Lorsque nous analysons les raisons pourquoi les militaires et/ou leur conjoint(e) n'ont pas demandé des services de soutien militaires, la raison la plus commune était qu'ils ne pensaient pas qu'un soutien était requis pour résoudre leur problème, ce qui indique peut-être qu'ils ne croyaient pas que le problème était assez sérieux pour exiger un soutien. Parmi les aspects que les SBMFC pourraient probablement améliorer, nous retrouver des raisons secondaires comme les programmes/services qui ne répondent pas à leurs besoins ou être ignorant des services de soutien.

En évaluant à quel point les ressources militaires répondaient aux besoins des utilisateurs, le CRFM était constamment bien évalué dans pratiquement tous les domaines; par contre, la mesure dans laquelle les services répondaient aux besoins était plutôt faible dans tous les domaines, car les utilisateurs de ces services ont rarement indiqué que ces services les avaient aidés de façon satisfaisante ou très satisfaisante (les deux premières cases sur une échelle de cinq).

---

## Conséquences sur la prestation des services

---

### ► Rehausser les efforts de participation communautaire

Étant donné qu'il s'agissait de la première évaluation des besoins de la communauté des Forces armées canadiennes (FAC) menée par les SBMFC et que seulement un mois ait été consacré à la collecte de données, le taux de réponse moyen par localité, qui s'établit à environ 20 %, est encourageant (ce taux est fondé sur le nombre total de réponses parmi la population de la Force régulière). Cependant, il faut noter que ce taux varie de 0 % à 70 % d'un endroit à l'autre. Ainsi, les localités dont la participation a été de moins de 5 % ne recevront pas de rapports ciblés en raison du fait que les résultats ne sont pas représentatifs de leur communauté. Les SBMFC sont déterminés à évaluer les stratégies de recrutement utilisées dans différentes localités d'une part pour établir des pratiques exemplaires en vue des prochaines évaluations des besoins de la communauté

et, d'autre part, afin de mettre sur pied des stratégies pour la promotion des services généraux offerts à la communauté militaire.

### ► Comprendre la diversité des membres de la communauté militaire

La vaste majorité des participants à cette évaluation des besoins de la communauté des FAC étaient des membres de la Force régulière (58 % des répondants). En revanche, d'autres groupes de la communauté des FAC sont peu représentés dans les résultats, notamment les conjoints et les parents des militaires, les réservistes et les vétérans. Cette situation pourrait refléter des efforts de communication généralement insuffisants à l'endroit de ces personnes ou encore indiquer que celles-ci croient que les services offerts ne s'adressent pas à elles. Les SBMFC se sont engagés à étudier la pertinence des programmes et des services offerts à la communauté des FAC, ainsi qu'à accroître les efforts de promotion à l'échelle nationale et locale pour en joindre tous les membres.

### ► Reconnaître la résilience des membres de la communauté des FAC

Le quart des répondants ont indiqué qu'ils n'avaient pas eu à composer avec des problèmes considérables au cours de la dernière année. Ce résultat suggère qu'une part importante de membres de la communauté militaire est résiliente en dépit des défis uniques que leur impose leur mode de vie.

### ► Remédier aux problèmes de conciliation travail-famille

Bon nombre de ces problèmes relèvent non seulement de divisions des SBMFC, mais également de divisions des FAC et du ministère de la Défense nationale. Ils peuvent par exemple découler des exigences opérationnelles ou de la fréquence de déploiement du personnel des FAC. Comme les besoins relevés touchent à tout un éventail de programmes, les SBMFC recommandent aux divisions de collaborer de près afin de maximiser leurs ressources et leurs efforts, d'éviter le dédoublement des services et de rehausser leurs efforts conjoints de communication, de promotion et d'approche. Les équipes des PSP et des CRFM dans les bases et escadres devraient examiner leur Modèle de partenariat pour la prestation des services aux familles afin de s'assurer qu'il répond encore aux besoins de leur communauté.

### ► Remédier aux problèmes liés au bien-être personnel

Certains de ces problèmes recourent ceux liés au stress découlant de la conciliation travail-famille et peuvent être entraînés par les exigences opérationnelles ou la fréquence de déploiement du personnel des FAC. Les SBMFC collaboreront avec toutes leurs divisions – plus précisément les SFM (domaines de la santé mentale et du bien-être) et les PSP (domaine de la promotion de la santé) – dans le cadre de l'examen des programmes et des services en vue d'offrir un soutien efficace à l'échelle de l'organisation pour le bien-être personnel.

# Recherche *ciblée*

## ► Remédier aux problèmes financiers

Les SBMFC examineront leurs programmes de soutien actuels, notamment ceux des SFM (emploi des conjoints) et des PSP (stratégie nationale d'établissement des prix), et détermineront les stratégies à adopter pour améliorer les connaissances en gestion financière des membres de la communauté des FAC. Les SBMFC demanderont la collaboration d'autres intervenants (entre autres la Financière SISIP et les Services bancaires pour la communauté de la Défense canadienne) qui pourraient être en mesure d'aider les militaires et leur famille à redresser leur situation financière.

## ► Remédier aux problèmes de couple

Les SBMFC examineront leurs programmes de soutien actuels, notamment ceux des SFM (santé mentale, counselling de couple, etc.) et le programme Inter-Comm.

## ► Surmonter les obstacles pour l'accès aux ressources de soutien

La plupart des répondants ont indiqué qu'ils n'utilisaient pas les ressources de soutien destinées à la communauté militaire, car ils ne les considéraient pas comme étant nécessaires. Cependant, ils ont également été nombreux à indiquer que les programmes et services ne répondaient pas à leurs besoins et qu'ils n'étaient pas au courant des ressources de soutien. Les SBMFC examineront leurs programmes de soutien actuel, non seulement en ce qui a trait à leur efficacité à répondre aux besoins relevés, mais également pour leur disponibilité (p. ex. lieu, heures d'ouverture, etc.). Les SBMFC mettront à profit des stratégies de communication interdivisionnelles afin de rehausser les efforts de marketing et d'approche pour faire connaître les programmes et les services dans la communauté. Les SBMFC recommandent également aux localités de se pencher elles-mêmes sur leurs programmes et sur l'accessibilité de leurs ressources de soutien (lieu et heures d'ouverture) à la lumière de cette évaluation des besoins de la communauté, ainsi que de leurs propres profils communautaires et taux de satisfaction de la clientèle, afin de s'assurer que leurs programmes sont pertinents et accessibles au moment où la communauté en a besoin et par les moyens qui lui conviennent. Les SBMFC recommandent aussi que chaque localité étudie les données démographiques de sa communauté afin de déterminer le meilleur moyen d'assurer la prestation de ses services. On croit généralement que la plupart des militaires vivent à l'extérieur de leur base ou escadre, dans un logement civil. Cependant, les résultats de cette évaluation des besoins de la communauté indiquent que près de 25 % des militaires vivent dans leur base ou escadre et que près de 60 % vivent à moins de 30 minutes de route d'une base. Ces données suggèrent que la majorité des membres de la communauté des FAC peuvent profiter des services des SBMFC en personne dans une base, mais qu'ils choisiraient de ne pas le faire pour des raisons autres que géographiques (p. ex. les services ne sont pas pertinents ou ne sont pas accessibles aux heures et par les moyens désirés; les membres de la communauté ne connaissent pas les services en raison d'efforts de communication et de marketing inadéquats, etc.).

## Sources

Prairie Research Associates. (2017). *CAF Community Needs Assessment 2016 Overall Results*. Ottawa, ON: Canadian Forces Morale and Welfare Services

*Recherche ciblée : Des recherches pertinentes pour mieux servir les familles des militaires*  
Numéro 6 – Septembre 2017  
Catalogue N° 5390-5-SFM-09-2017  
Des besoins de la communauté des FAC de 2016

Préparé par Lynda Manser, gestionnaire principale du développement des programmes stratégiques, Services aux familles des militaires.

Renseignements : [lynda.manser@forces.gc.ca](mailto:lynda.manser@forces.gc.ca).

